cipac

Formation

L'œuvre en mouvement

Alors que la circulation et la diffusion des collections sont aujourd'hui des pratiques extrêmement courantes, il apparait nécessaire de maîtriser tous les risques auxquels les œuvres peuvent être soumises lors d'un mouvement. Cette formation s'intéressera à tous les aspects techniques relatifs aux mouvements d'œuvres ainsi qu'aux formalités administratives existantes. Elle reposera sur l'alternance d'apports théoriques, d'études de cas et de travaux pratiques dans les réserves extérieures d'un transporteur.

Bulletin d'inscription
sur www.cipac.net
Renseignements :
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référencé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4°-4°-a
5e alinea du CGI

PUBLICS
Cette formation s'adresse aux régisseurs d'œuvres d'art, aux personnels scientifique et technique travaillant sur les collections d'œuvres d'art et à toute personne ayant à gérer des mouvements d'œuvres.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES
→ Conservation préventive
→ Régie et gestion de collections
→ Régie d'expositions

PRÉ-REQUIS
Professionnels de tous niveaux.

FORMACODE® : 46338

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT
→ Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références, outils...).
→ Observation de cas pratiques et/ou mises en situation.
→ Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE FORMATION
Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée.
Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION
Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS
Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.
Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, cet effectif est susceptible d'être révisé.

CONTENU

1/ Les mouvements internes
• Les mouvements dans les salles et les réserves.
• L'exposition des collections permanentes.
• Le récolement.
• Le suivi de la restauration.
• Le plan d'urgence et le Plan de Protection Contre les Inondations.
• La planification des moyens humains et techniques (équipe, logiciel, matériel).

2/ Les mouvements externes : l'œuvre prêtée
• Les conditions de prêts (contrat, assurance).
• Le facility report.

3/ L'œuvre empruntée
• La régie d'exposition à l'occasion d'un emprunt.

4/ Le constat d'état
• Les obligations en tant que prêteur et en tant qu'emprunteur.

5/ Le transport
• L'emballage.
• Le convoiement.
• Les procédures douanières.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :
→ Identifier les risques auxquels sont soumises les œuvres en mouvement.
→ Distinguer les responsabilités respectives du prêteur et de l'emprunteur.
→ Analyser les conditions techniques du mouvement d'une œuvre.

FORMATEUR
Odile Michel - Responsable des mouvements internationaux, de la sécurité des œuvres et des projets transversaux des musées d'Orsay et de l'Orangerie

INFORMATIONS PRATIQUES
Dates : mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2020
Durée : 3 jours, soit 21 heures de formation au total
Frais de formation : 890 euros coût net
Horaires : 10h-13h et 14h-18h
Lieu : Paris - République